



# BUREAU DU COMITE DE DIRECTION

## PROCES-VERBAL

---

REUNION du 21 décembre 2021

---

**Présidence :** GALLÉ Philippe.

---

**Présents :** BONNET Philippe, BROSSARD Christophe, CHEVALLIER Martine, MICHAU Gilles

---

**Excusés :** BASTGEN Patrick, GABUT Thierry

---

### **1 – INTERVENTION ET COMMUNICATIONS DU PRESIDENT DU DISTRICT**

#### **1.1 - Amendes**

Le Bureau étudie les demandes d'exonération des clubs suivants :

- Courrier du club de l'A.S. VALLEE DU LYS. Il est demandé une exonération de l'amende s'élevant à 160 € pour la présence d'un dirigeant supposé non licencié comme arbitre assistant sur le match Féminine à 8 AS VALLEE DU LYS – HUISMES ST BENOIT du 28 novembre 2021.  
Considérant les arguments avancés par le club,  
Le Bureau décide d'exonérer le club d'un montant de 160 €.
- Courrier du club du S.O. ROMORANTIN. Il est demandé une exonération pour non-utilisation de la FMI, 2<sup>ème</sup> avertissement 100 €.  
Considérant les arguments avancés par le club,  
Le Bureau décide d'exonérer le club d'un montant de 100 €.

#### **1.2 - Vie des commissions**

- Candidature de M. DELCROIX Laurent pour intégrer la Commission Sportive.  
Le Bureau donne son accord, sous réserve d'un entretien et de la validation du Président de la Commission Sportive.

#### **1.3- Valorisation des bénévoles**

##### **• Validation des Bénévoles pour Clairefontaine**

Sur proposition des clubs, le bureau valide les bénévoles suivants pour la visite à Clairefontaine les 5 et 6 mars 2022

- Mme SCHAEFER Sophie, du club de l'AS CHANCEAUX
- Mme GALARD Stéphanie, du club de l'AC BREHEMONT
- M. RONDINEAU Yanis, du club du SC VILLEPERDUE
- M. PAJOT Aurélien, du club de ST AVERTIN SP
- M. DO ALTO Dimitri, du club de l'AC BREHEMONT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Philippe GALLÉ  
Président